

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DES HAUTES ALPES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SIVOM LA GRAVE VILLAR D'ARENE

Séance du 3 mai 2023

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	6

Date de la convocation

19 avril 2023

Date d'affichage

19 avril 2023

Objet de la Délibération

Tarifs activités extra-scolaires 2023/2024

N°17.2023

L'an deux mil vingt-trois, et le trois mai à 18h30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Olivier FONS.

Présents : Olivier FONS, Jean-Pierre PIC, Stéphane FERRIER, David LE GUEN, Michel GONNET, Alain FAUST

Secrétaire de séance : Michel GONNET

*

Monsieur le Président rappelle aux membres du conseil syndical les activités proposées aux enfants dans le cadre extra-scolaire et propose de les reconduire pour l'année scolaire 2023/2024.

Il propose les tarifs suivants :

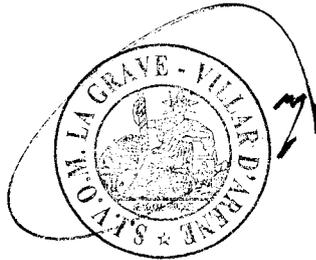
- TIR A L'ARC : 20,00€/jour, stage de deux jours
- CIRQUE : 50,00€ le stage de cinq demi-journées.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré,

- dit que les activités sont reconduites pour l'année scolaire 2023/2024
- dit que les tarifs ci-dessus seront appliqués.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits

Le Président,
Olivier FONS



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

et publication ou notification

AR Prefecture

005-240500264-20230503-17_2023-DE
Reçu le 09/05/2023